

## Le service de Kinésithérapie (Mons-Kennedy)

Le service kinésithérapie et de réadaptation offre un large éventail de possibilités thérapeutiques tant aux patients hospitalisés qu'à ceux qui nous consultent en ambulatoire.

Pratiquement toutes les disciplines de la Médecine peuvent servir de support à une prescription médicale de soins de réadaptation.

### **Service ambulatoire :**

### **Prise de rendez-vous :**

**Tel :** 065 41 81 50

**Localisation :** Site CHP Chêne aux Haies - Centre montois de révalidation - Rez-de-chaussée

La prescription de kinésithérapie peut être prescrite par le médecin généraliste ou tous Médecins spécialistes pour les soins ambulatoires. En hospitalisation, c'est le médecin de salle qui prescrit les traitements.

### **Service de Kinésithérapie - Réadaptation**

Chef de Service : M. Mathias Hanuise | 065 41 39 25

### **Physiothérapie - Révalidation**

Chef de Service : Docteur Benjamin Bollens | 065 41 38 51

### **Spécificités**

- Cardiologie neurologie
- Chaînes musculaires
- Chirurgie urologie
- Drainage lymphatique
- École du dos
- Endermologie
- Endermothérapie
- Gastro gynécologie
- Gériatrie
- Kinésithérapie sportive
- Maternité
- Oncologie
- Orthopédie



# +HELORA

CENTRES HOSPITALIERS UNIVERSITAIRES

- Pédiatrie
- Périnatalité
- Pneumologie
- Poids et Santé
- Préparation à la naissance
- Programme de prise en charge du patient fibromyalgique
- Psychiatrie
- Réadaptation cardio-pulmonaire
- Réanimation
- Rééducation post-partum
- Rééducation vestibulaire
- Rééducation uro-gynécologique
- Revalidation orthopédique
- Revalidation neurologie
- Sénologie
- Soins palliatifs
- Temporo-maxillaire

